



PASS' SPORT

— ROTS —

ENSEMBLE DYNAMISONS
LE SPORT DANS NOTRE COMMUNE



CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Pour bénéficier du Pass'Sport communal, le demandeur doit :

- Être habitant de la commune nouvelle de Rots
- L'aide est attribuée une seule fois par saison sportive

Ce Pass'Sport est destiné à toutes les sportives et tous les sportifs de la commune nouvelle de Rots !

Sans limite d'âge !

Dossier à remettre en mairie ou par mail : mairiederots@rots.fr - avant le 30 juin 2026
remboursement effectué par virement bancaire



INFORMATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse complète :

.....

Téléphone :

Email :



INFORMATIONS SPORTIVES

Nom du club :

Discipline pratiquée :

Date d'inscription :/...../.....

Montant de la licence / cotisation : €



COORDONÉES BANCAIRES BÉNÉFICIAIRE

Joindre un RIB s'il vous plaît

Titulaire du compte :

IBAN :

BIC :



DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Je soussigné(e) :

sollicite le remboursement du Pass'Sport communal d'un montant forfaitaire de **10 euros**.



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur :

- que les informations fournies sont exactes
- être domicilié(e) sur la commune nouvelle de Rots
- respecter les conditions d'attribution du dispositif

Fait à :

Le :/...../.....

Signature du bénéficiaire :



ATTESTATION DU CLUB

je soussigné(e),
représentant du club,
certifie que le bénéficiaire est bien inscrit au sein du club et que sa cotisation a été réglée.

Fait à :

Le :/...../.....

Nom, fonction et signature
du responsable du club :

Cachet du club :



RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Dossier reçu le :/...../.....

Dossier complet : Oui Non

Montant accordé : **10€**

Date de paiement :/...../.....

Signature et tampon mairie :